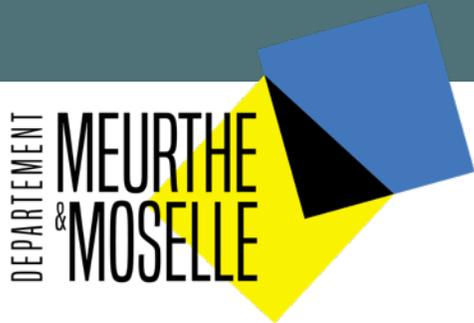


# PLAN PAYSAGE

## Pour l'arbre champêtre

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

octobre 2021



*feuillages*





# I / Méthodologie

---



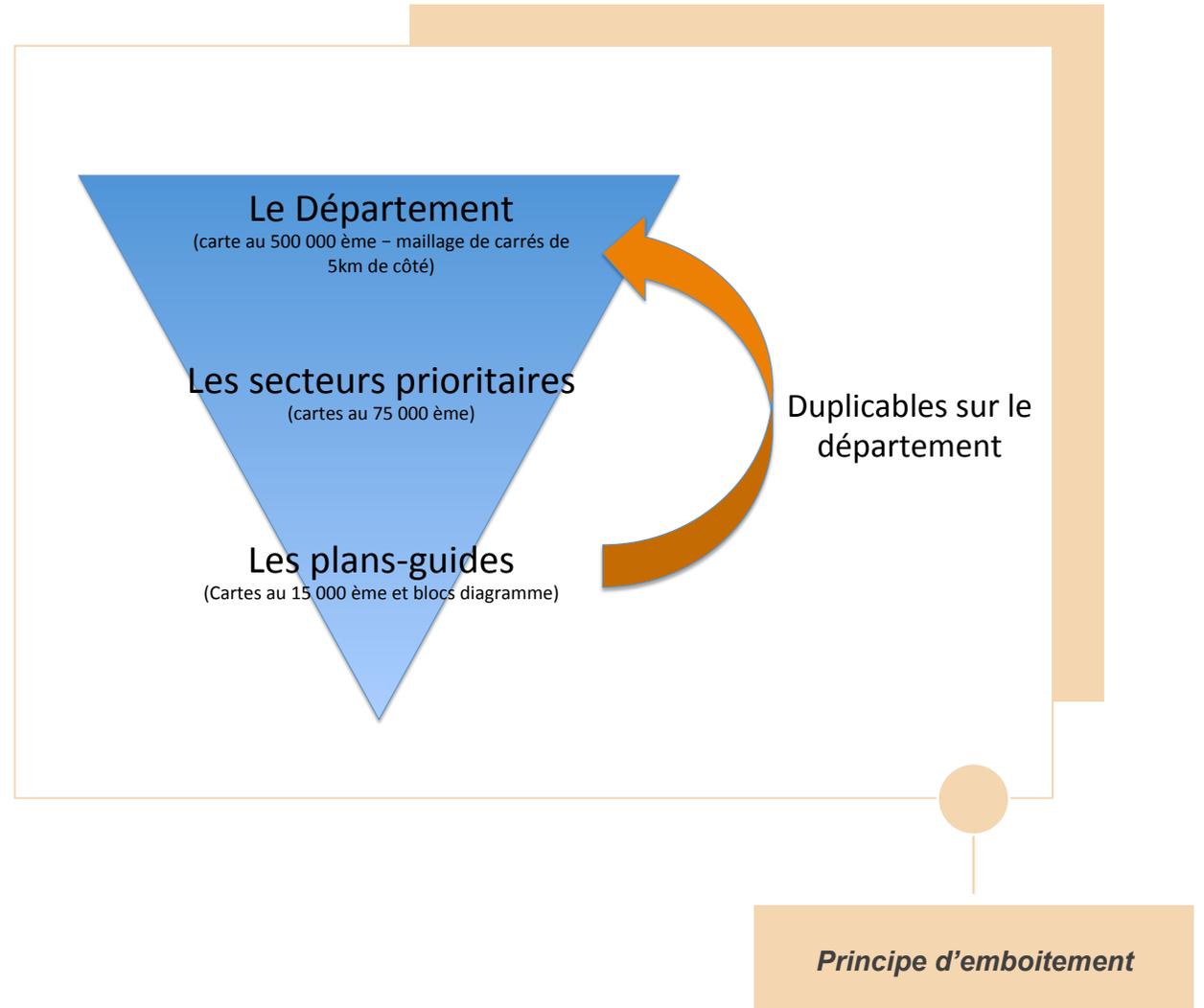
# I/ Méthodologie

## Les 3 échelles du département

### L'emboîtement des échelles

Pour cette deuxième phase de l'étude, l'objectif est d'élaborer un plan-cadre de plantations pour une durée de 10 ans. Ce plan cadre doit croiser les enjeux paysagers et écologiques, et identifier, territoire par territoire, les zones de plantations les plus judicieuses. Ce travail a été réalisé à trois échelles.

- En partant de l'échelle départementale, pour identifier les secteurs à planter, une analyse à l'échelle du département a permis de localiser les secteurs prioritaires sous forme d'un maillage orthogonal sur une trame de 5km de côté.
- Au sein de ces secteurs, une nouvelle analyse plus fine a déterminé des périmètres plus précis à planter pour les 10 années à venir.
- Enfin, des sites-témoins ont été choisis au regard des enjeux des territoires pour illustrer des principes opérationnels de plantations. Ceux-ci sont duplicables sur tous les sites du même enjeu sur le département.



## L'échelle départementale

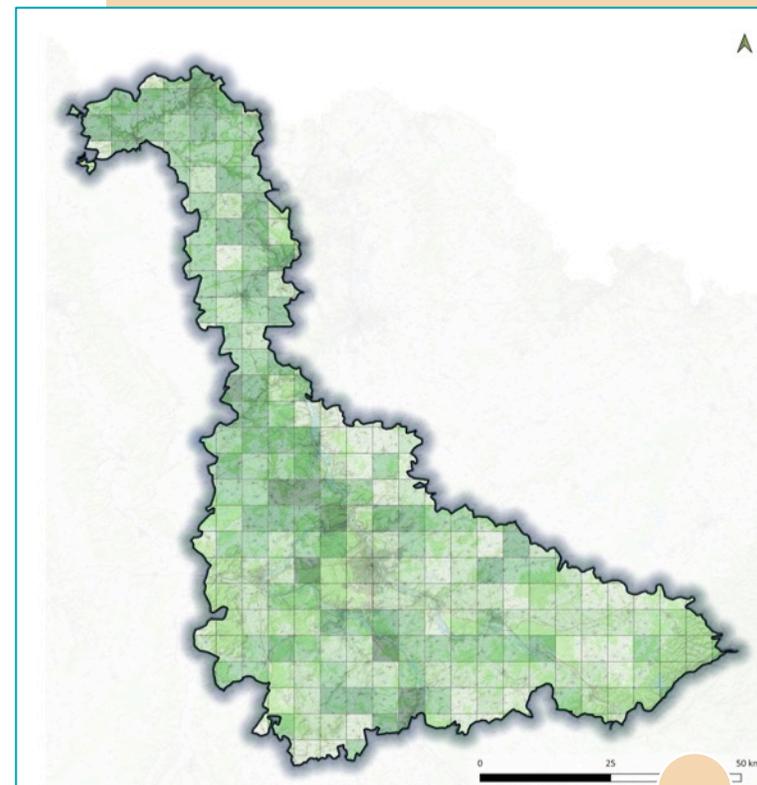
### Un système de notation

Les secteurs à enjeux ont été définis en utilisant les données SIG mises à disposition. Les principes sont les suivants :

- Découpage du territoire en maille de 5km par 5 km pour ne pas se limiter aux frontières administratives qui n'ont pas de sens sur ces enjeux.
- Mobilisation de données existantes à l'échelle départementale. Les données fournies par les EPCI par exemple n'ont pas été mobilisées à ce stade car pas homogènes sur l'ensemble du territoire.
- Mobilisation de données à la fois paysagères (issues de l'atlas des paysages principalement), écologiques (issues du SRCE principalement), ou encore des données relatives à des leviers opérationnels (foncier public, vélo-routes ou aires de covoiturage par exemple)...
- Certaines données renvoient à des éléments de connaissance sur l'existant, d'autres à des objectifs de politiques publiques ou à des dispositifs opérationnels d'action sur les territoires.
- Une note (de -3 à +3) a été attribuée à chacune des données et un coefficient multiplicateur (de 1 à 3) mis en place pour accentuer l'importance de certaines données par rapport à d'autres. Le coefficient multiplicateur le plus important (3) est attribué aux données qui répondent le plus à aux enjeux liés à l'arbre et qui donnent des objectifs. Le coefficient multiplicateur moyen (2) est attribué aux données qui répondent en partie aux enjeux liés à l'arbre et / ou qui fixent des objectifs. Le coefficient multiplicateur faible (1) est attribué aux données redondantes, aux secteurs à enjeux mais dont l'enjeu n'est pas spécifique à la plantation d'arbres.

### LÉGENDE

- Secteur où la note finale est faible puisque les enjeux y sont moindres
  - Secteur où la note finale est moyenne puisque les enjeux y sont plus ou moins forts
- Secteur où la note finale est de plus en plus élevée puisque les enjeux y sont importants.



**Maillage orthogonal**  
Se référer au tableau en annexe  
pour obtenir le système de  
notation

# I/ Méthodologie

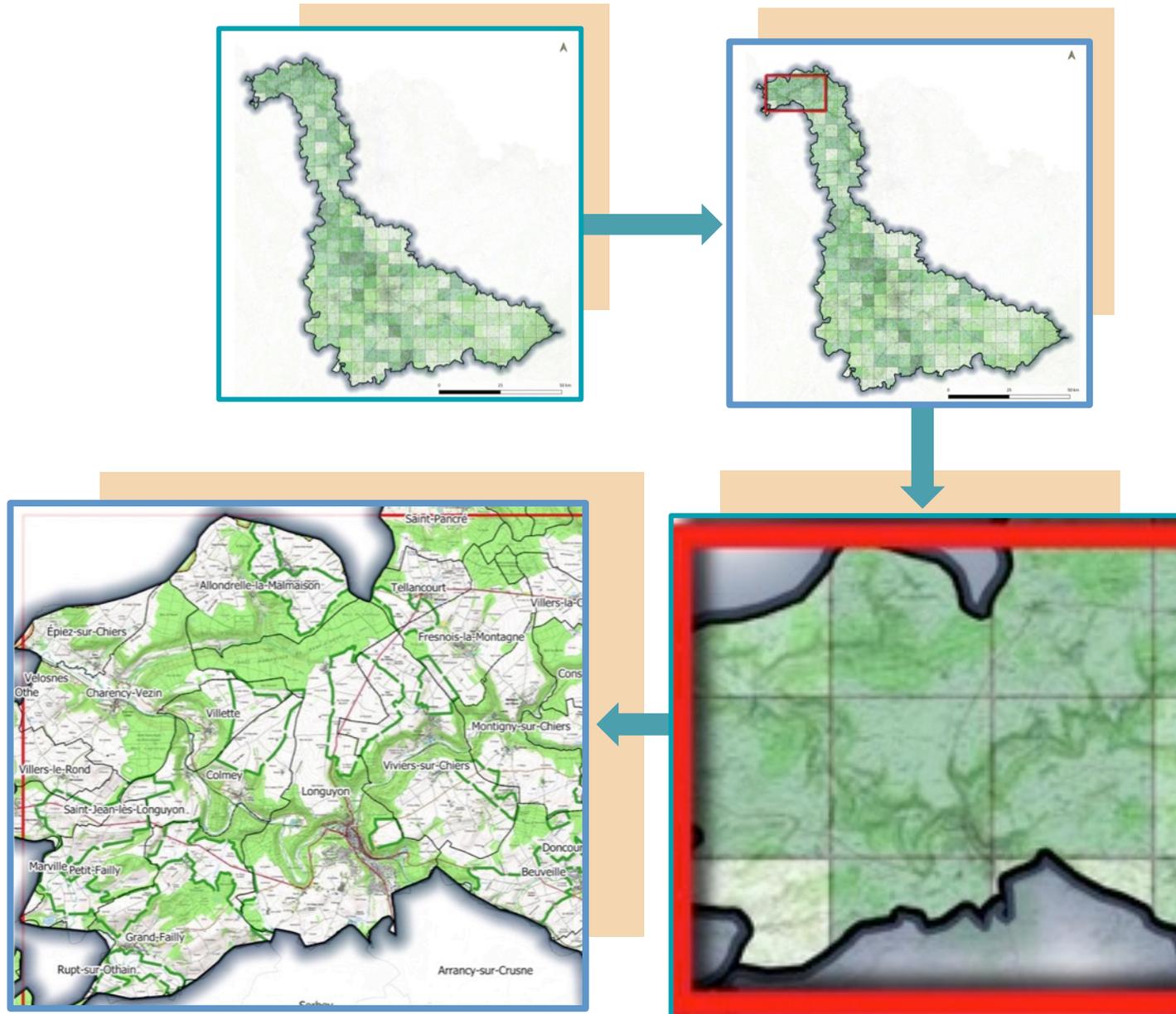
## L'échelle des secteurs à enjeux

### Une analyse physique

- A partir des secteurs qui auront été révélés prioritaires à l'échelle départementale, une analyse plus fine réalisée avec les données spécifiques disponibles a été réalisée.
- Cette analyse définit des périmètres préférentiels de plantations qui contournent les obstacles majeurs (urbanisation, infrastructures,...) et les espaces à éviter comme les milieux ouverts à préserver. A l'inverse, les propriétés publiques seront incluses dans ces périmètres ainsi que les secteurs à enjeux déclinés à cette échelle.

### LES DONNÉES SPÉCIFIQUES

- Les études Trame Verte et Bleue spécifiques aux EPCI.
- Les infrastructures d'importance (aéroports, lignes électriques, parc éoliens, ...).
- Autres données transmises et adaptées au sujet.



# I/ Méthodologie

## Les plans-guides

### Des exemples pour dupliquer la méthode

- Les plans guides sont conçus pour illustrer une méthode d'analyse, de conception et de suivi des sites de plantations en fonction de la nature des projets.
- Ils sont duplicables sur l'ensemble du département que ce soit en secteur prioritaire ou non. Ils s'appuient sur des exemples fictifs mais correspondant à des cas de figure concrets du territoire.
- Illustrés avec des cartes, des blocs-diagrammes, des plans et des croquis, ils tentent de fournir des supports pédagogiques permettant aux techniciens des collectivités de s'appuyer sur cette méthode.
- Complétés d'exemples et de contacts d'acteurs locaux et de données techniques et financières, ils visent à faciliter la mise en œuvre opérationnelle des projets.
- Parfois redondants, ils ont vocation à être utilisés indépendamment les uns des autres.

## LES THÈMES IDENTIFIÉS

- Gestion & plantations au sein des plaines agricoles
- Gestion & plantations au sein des coteaux viticoles
- Gestion & plantations au sein de prairies
- Gestion & plantation de ripisylves (rivières, ruisseaux et mares)
- Gestion & plantation de routes remarquables
- Gestion & plantation de voies douces
- Gestion & plantation de vergers
- Gestion & plantation de lisières villageoises (franges et entrées)
- Gestion & plantation du cœur des villages
- Gestion & plantation de friches industrielles

## ORGANISATION

- ① Enjeux et objectifs
- ② Diagnostic paysager et environnemental
- ③ Projet de plantation
- ④ Retour d'expériences
- ⑤ Mise en œuvre
- ⑥ Gestion
- ⑦ L'homme

